



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec) J0K 1C0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

***Aux personnes intéressées par le projet de règlement
699-2015 amendant le règlement de zonage 390-1991***

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

1. QUE lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2015, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 699-2015 modifiant le règlement de zonage 390-1991. Le but de ce projet de règlement est de modifier la limite des zones 1-R-24 et 1-R-21-1 afin d'inclure le lot 234-8 ainsi que les parties des lots 234-9, 606 et 607, actuellement situés dans la zone 1-R-21-1, dans la zone 1-R-24.
2. QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 septembre 2015 à 19 h 30 au bureau de la municipalité situé au 850, rue Principale à Saint-Ambroise-de-Kildare. Le but de cette assemblée est de permettre aux citoyens concernés d'être informés sur la teneur ces modifications.
3. QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.
5. QUE le projet de règlement précité contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Ambroise-de-Kildare, ce 16^e jour du mois de septembre 2015

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, déclare que j'ai affiché l'avis annexé au bureau municipal et à la porte de l'église le 16 septembre 2015, entre huit et seize heures et que j'ai fait publier ledit avis dans le journal L'Action du 20 septembre 2015.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour de septembre 2015.

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim